

Conseil communal

Décisions du conseil du 18 mars 2015

- Le conseil adjuge les travaux d'entretien courant des routes à l'entreprise Joseph Carron SA ;
- Le conseil adjuge les travaux de traitement des fissures des routes communales à l'entreprise Prodo SA ;
- Le conseil adjuge l'avant-projet d'amélioration du tunnel des Masses au bureau Guillaume Favre. Les travaux se feront en deux étapes ;
- Le conseil adjuge le remplacement d'une Jeep Pick-up pour les travaux publics au garage Daytona ;
- Le conseil adjuge l'entretien du trax communal des travaux publics à Manu Mayoraz ;
- Le conseil adjuge la fourniture du matériel d'entretien courant à l'entreprise Pfefferlé et Cie SA ;
- Le conseil adjuge l'étude du projet et le suivi du chantier d'amélioration des torrents de Senîres et Vouasset au bureau Guillaume Favre ;
- Le conseil adjuge, l'entretien annuel de la Dixence et de la Borgne au Triage forestier du Cône de Thyon ;
- Le conseil adjuge des travaux complémentaires au réseau OQE, acceptés par le Canton, au bureau Nivalp SA. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 60%.

ADMINISTRATION COMMUNALE
D'HEREMENCE